

## Prise de position de la SFT sur l'intelligence artificielle : l'humain doit rester au cœur de la technologie

- Cette prise de position, rédigée par le Comité directeur de la Société française des traducteurs (SFT), s'appuie sur les résultats d'une consultation menée auprès de ses membres entre novembre et décembre 2023.
- Elle alerte d'une part les donneurs d'ordres sur les enjeux et la face cachée de l'intelligence artificielle (IA), d'autre part les prestataires de services linguistiques sur les répercussions de l'IA sur leurs professions et conditions d'exercice.
- En leur fournissant ainsi des éléments pour mieux communiquer avec leurs donneurs d'ordre et le grand public, la SFT, syndicat professionnel des métiers de la traduction et de l'interprétation, encourage tous les professionnels du secteur à partager cette prise de position.

**Le Mans, le 13 juin 2024 – Dans cette prise de position, la Société française des traducteurs (SFT), syndicat professionnel des métiers de la traduction et de l'interprétation, se fait la porte-parole des mises en garde des professions qu'elle représente pour que l'humain reste au cœur de la technologie et que le développement non encadré de solutions d'intelligence artificielle générative à des fins de traduction et d'interprétation ne conduise pas à l'appauvrissement de la langue et de la pensée critique, qui sont l'essence même de la communication et de notre Humanité.**

La concurrence de l'intelligence artificielle générative (IA générative) se classe en première position des préoccupations des traductrices, traducteurs et interprètes (selon deux enquêtes réalisées en 2023 par la SFT). Par cette prise de position, la Société française des traducteurs (SFT) alerte sur les conséquences de l'intelligence artificielle générative (IAG) sur les métiers de la traduction et de l'interprétation, avec notamment une détérioration des conditions de travail.

La SFT avertit les donneurs d'ordre, les prestataires de services linguistiques et l'ensemble des citoyens et citoyennes sur les renoncements qu'induit le recours à l'IA plutôt qu'à des traductrices, traducteurs et interprètes professionnels, ces passeurs qui prennent soin des messages qui leur sont confiés et qui tissent des liens entre les humains.

Face aux dérives de l'utilisation de l'IA, la SFT met en garde contre les dangers de telles pratiques. Que ce soit d'un point de vue social, environnemental ou encore sanitaire, l'humain doit rester *dans la boucle*.

Si l'IAG est considérée comme un assistant au service de l'expertise humaine, la SFT n'est pas opposée à son intégration aux métiers de la traduction et de l'interprétation, mais, en aucun cas, en remplacement des professionnels et sans une grande vigilance.

**Société française des traducteurs (SFT)**

19, boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72100 Le Mans  
Tél. : 02 43 18 10 99 – Courriel : [presse@sft.fr](mailto:presse@sft.fr) – [www.sft.fr](http://www.sft.fr)

En ce sens, la SFT émet quatre revendications.

1. Elle appelle au respect de la création et du savoir-faire humain et recommande de proscrire le remplacement de l'expert linguistique par l'IA.
2. Elle réclame plus de transparence sur l'origine et la production des contenus. Cette transparence doit être la règle et la production machine doit être clairement identifiée pour la distinguer de la création humaine.
3. Elle demande le partage équitable de la valeur créée par les services linguistiques et dénonce la baisse de rémunération ainsi que la dégradation des conditions de travail de professionnels hautement qualifiés, alors que le marché global ne cesse de croître.
4. Elle alerte sur la disparition des professions des langues, notamment le corps enseignant et les pouvoirs publics en charge des programmes scolaires et universitaires sur l'importance de la formation des jeunes générations.

La technologie doit rester un outil au service des métiers de la traduction et de l'interprétation, un art millénaire qu'il devient urgent de préserver pour poursuivre le dialogue et les échanges entre les peuples.

#### À propos de la SFT

Créée en 1947, la Société française des traducteurs (SFT) est un syndicat professionnel qui promeut les métiers de la traduction et de l'interprétation en France, et défend les intérêts de celles et ceux qui les exercent. Forte de plus de 1 400 membres, elle représente les différents statuts, domaines et secteurs constituant le paysage professionnel de la traduction et de l'interprétation en France, ainsi que les personnes en formation ou ayant cessé d'exercer. Premier groupement professionnel de ce secteur en France, le syndicat forme une interface naturelle avec le marché, la communauté de la traduction et de l'interprétation, les organismes et pouvoirs publics. La SFT est membre fondateur de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) et membre de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL). Elle entretient également des liens étroits avec ses associations sœurs, d'éminents partenaires institutionnels, ainsi qu'avec les écoles et universités qui forment aux métiers linguistiques. [www.sft.fr](http://www.sft.fr)

Pour nous contacter : [presse@sft.fr](mailto:presse@sft.fr)

- Réseaux sociaux :
  - Facebook : [@SFT.fr](https://www.facebook.com/SFT.fr)
  - Twitter : [@SFTfr](https://twitter.com/SFTfr)
  - LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/sft-societe-fran-aise-des-traducteurs/>
  - Instagram : [@sftsyndicat](https://www.instagram.com/sftsyndicat)
  - [#lhumainaucoeurdelatechnologie](#) [#traductionhumaine](#) [#interpretationhumaine](#)